

LIBÉREZ ALPHA ET AREF !

Il est des hommes (ou des femmes, comme Aung San Suu Kyi) qui, focalisant la hargne d'une tyrannie, deviennent des symboles de la résistance à l'arbitraire. Ces symboles sont décisifs pour la construction d'une dignité politique.

C'est pourquoi Mandela restera dans l'histoire de l'Afrique. C'est pourquoi il importe de soutenir ceux qui, à leur manière, défient la dictature par leur existence même, incarnant l'inaliénabilité d'un droit : le droit à informer, pour le journaliste Pius Njawe, le droit à parler pour le parlementaire tchadien Ngarléjy Yorongar - tous deux récemment libérés après une mobilisation exemplaire.

Aujourd'hui, deux hommes au moins dans le système franc-africain incarnent une telle résistance : l'avocat djiboutien Aref Mohamed Aref et l'opposant guinéen Alpha Condé. Tous deux ont été embastillés dans des conditions intolérables, accusés ou jugés de façon ubuesque.

En réalité, on reproche au premier d'avoir maintenu un zeste de parole à l'opposition broyée en assurant la défense de ses militants (les avocats étrangers, y compris Me Montebourg, président du groupe d'amitié parlementaire France-Djibouti, sont refoulés). Au second, le dictateur de Conakry Lansana Conté (qui vieillit aussi mal que Sékou Touré) ne pardonne pas d'avoir été un concurrent sérieux lors du dernier scrutin présidentiel. La réélection de Conté est une farce, mais il est interdit de rire.

Même indociles, les régimes djiboutien et guinéen sont les enfants très dépendants du néocolonialisme parisien. Il s'agit de savoir si, sous cet empire, on a le droit de plaider et de s'opposer. Alors, faisons libérer Me Aref et Alpha Condé. Pour que d'autres, plus nombreux, prennent leurs pas.

SALVES

Sassou hors des clous

Malgré ses alliés régionaux, son armée de communicants, et l'ampleur initiale de ses soutiens franc-africains, le général congolais Sassou Nguesso est en train, comme son collègue et allié tchadien le général Idriss Déby, de perdre la main. Comme s'il ne suffisait plus, aujourd'hui en Afrique, d'être un militaire bien en cour à Paris et d'une cruauté sans bornes. La politique du massacre a des limites, surtout quand le projet politique se borne à la prédation.

L'Élysée et le Quai d'Orsay, en pleines grandes manœuvres européennes, tout comme Elf coté en Bourse, supportent mal les boucheries trop visibles. Du coup, les opposants que l'on croyait matés retrouvent des oreilles attentives, et même un peu plus - à observer leurs nouveaux moyens, militaires et médiatiques.

« Cette leçon vaut bien un fromage, sans doute », pourrait-on lancer aux postulants-dictateurs (en détournant La Fontaine), afin de tempérer leurs pulsions meurtrières. Histoire d'épargner de futures Brazzaville.

Des hauts et Déby

Conjoncture très chahutée pour Idriss Déby - honoré par une délégation française haute en couleur (voir *Ils ont dit*). La remontée rapide du cours du baril pourrait inverser le jugement négatif des compagnies pétrolières sur la viabilité du projet d'extraction et d'oléoduc (*Billets* n° 68) - bloqué d'ailleurs jusqu'en février par l'incarcération du député Yorongar.

Mais, par la brutalité de ses méthodes, Déby continue d'accroître le nombre de ses ennemis. Les défections se poursuivent dans son entourage - y compris son directeur de cabinet militaire, l'influent colonel Béchir Haggar, ex-patron de la police politique (l'ANS). Son ancien ministre de la Défense Youssouf Togoïmi a rallumé la guérilla toubou - avec la neutralité bienveillante de Kadhafi (hier au mieux avec Déby). Et celle de certains milieux français, militaires et civils, excédés par Déby. Toutefois, après des succès initiaux, cette rébellion serait encerclée. Et une colonne d'appui formée de 28 Toubous nigériens a été décimée (*Afrique-Express*, 11/03/1999).

Grandi par son épreuve, le député Yorongar devrait être un élément de poids dans une vie politique normale. Contraint en fait de le libérer par la pression internationale, Idriss Déby l'a aussitôt menacé par l'intermédiaire d'une délégation de sa région : « *Je vous le libère, mais sachez que j'ai les moyens de le faire taire. À vous de le faire taire* ». Il n'est de liberté que pour les muets.

Yorongar, par ailleurs, refuse de s'appuyer sur les réseaux français - qui du coup lui reprochent son manque de "fiabilité". Une forme de compliment.

Tous ne survivent pas, comme lui, au "mauvais sort". Pascal Djimdongarti, membre influent du parti du Dr Nahor, l'UFD (cf. *Billets* n° 56 et 57), vivait en France. Se rendant de toute urgence au chevet d'un frère malade, dans le sud du Tchad, il a été victime le soir du 30 janvier d'un étrange accident. Seul témoin, le conducteur de la voiture en est sorti indemne. Non loin de son domicile. Chef de secteur des Postes et Télécommunications, il a longuement omis de téléphoner aux secours...

« Démocratie apaisée » (suite)

Selon ce scénario échafaudé dans les *think tanks* franc-africains, et désormais rodé (cf. *Billets* n° 67), on gomme le souvenir d'une élection présidentielle frauduleuse par des élections législatives ou locales concertées (mais néanmoins bridées). Certes, on risque d'avoir un Parlement ou des collectivités locales un peu turbulents. Mais le Président, qui aura su montrer sa volonté d'apaisement, se trouve magiquement relégitimé. Et vogue le nouveau mandat ! Or, les constitutions rédigées par des experts français ont bien pris soin de laisser au Président l'essentiel, sinon la quasi totalité, des pouvoirs effectifs...

Élève appliqué des scénarios constitutionnels préparés par ses amis français, le général **Eyadema** a tenté le coup. Mais l'opposition togolaise n'est pas tombée dans le panneau. Malgré un report de deux semaines (du 7 au 21 mars), elle a décidé de boycotter le scrutin législatif.

Le général s'accroche : les Norvégiens ont trouvé des indices de pétrole et de gaz au large de Lomé ! (*La Lettre du Continent*, 18/02/1999).

De Sankara à Zongo

L'émotion suscitée par le meurtre du journaliste burkinabé Norbert Zongo ne faiblit pas. La commission d'enquête poursuit son travail. Parallèlement, un groupe d'officiers en rupture de clan a diffusé les noms de ceux qui, selon lui, composaient le commando des tueurs : trois sous-officiers et un soldat qui participèrent déjà, il y a 11 ans à l'assassinat du président Thomas Sankara.

Le tombeur de Sankara, Blaise Compaoré, héberge cette bande de comparses au Conseil de l'Entente, à Ouagadougou. Elle s'y tient au service du clan présidentiel : Chantal et François Compaoré (épouse et frère de Blaise), Alizeta Gando, Salif Diallo, Mélégué Traoré, Dienguineba Barro, et le richissime entrepreneur Oumarou Kanazoe. Celui-ci avait directement menacé Norbert Zongo.

C'est le même clan, rappelons-le, qui a encouragé l'entreprise guerrière de Charles Taylor au Liberia, en a largement profité¹, et récidive au Sierra Leone (en liaison avec la Libye).

Selon *Le Monde* (20/03/1999), l'entourage présidentiel hésite entre deux attitudes : la conciliation et la manière dure. Le pouvoir est accusé par l'opposition et la presse d'avoir distribué des armes à certains de ses militants...

1. Cf. F.X. Verschave, *La Françafrique*, Stock, 1998, p. 202-226. Voir aussi *À fleur de presse*.

Ambiguïtés comoriennes

Les Comores sont un archipel compliqué. L'amputation de Mayotte, puis la longue intrusion mercenaire de Bob Denard, ont fait bien des dégâts - jusqu'à la récente sécession d'Anjouan¹. Il ne sera pas facile de recoller les morceaux - pas plus qu'en Nouvelle-Calédonie, en 1988, après le massacre d'Ouvéa.

Bien conseillé, Michel Rocard s'illustra dans cette œuvre de paix. L'hémisphère sud lui réussissant plutôt bien, il voudrait s'entremettre aux Comores. Mais quelle idée de s'associer en l'affaire avec des proches du RPR - ceux-là qui, jadis, arrimèrent l'archipel au régime sud-africain d'apartheid, et le branchèrent sur les trafics de contournement de l'embargo ?

Ainsi Saïd Hilali. Homme d'affaires comorien vivant en France, très introduit à Tripoli, il est le grand ami du vibrant Jean-Yves Ollivier². Ce dernier, lié autrefois à Pretoria, est aujourd'hui à Brazzaville le poisson-pilote de Denis Sassou Nguesso : une référence ! Au bon temps de Bob Denard et de l'apartheid, Saïd et Jean-Yves relayaient l'Afrique du Sud aux Comores. Ils y amenèrent le luxueux hôtel *Galawa Sun*, haut lieu du "business" et du renseignement.

Les présidents comoriens (tré)passent, mais les réseaux prospèrent. Leur fortune s'accroît avec la ruine du pays. Est-ce sur cette arithmétique que compte Michel Rocard pour sauver l'archipel ?

1. Cf. Agir ici et Survie, *La sécurité au Sommet, l'insécurité à la base*, L'Harmattan, 1998, p. 59-68.

2. Cf. *La Françafrique*, déjà cité, p. 219-220.

Messie

Début mai, Jacques Chirac devrait se rendre en visite officielle au **Cameroun** - en tête du *hit parade* des pays les plus corrompus. Il y « est attendu comme le messie » (*La Lettre du Continent*, 04/03/1999) par le chef des corrompus, le président Biya - qui verrait cautionner son régime frauduleux. Ce n'est donc pas une "bonne nouvelle" pour la majorité des Camerounais.

Dans le même temps, le groupe Bolloré accroît son emprise régionale sur l'huile de palme, via la privatisation de la Socapalm. Et il a obtenu une concession forestière dans une réserve protégée (cf. *Ils ont dit*). Mais Vincent Bolloré, c'est juré, ne fait pas de politique.

Prison djiboutienne

Comme nous l'indiquons dans notre éditorial, l'avocat djiboutien Aref Mohamed Aref dérange le pouvoir dictatorial de ce protectorat de l'armée française. Accusé d'« escroquerie », bien qu'aucune plainte n'ait été déposée contre lui, il a d'abord été enfermé dans un WC à la turque de moins d'un m², non protégé du soleil. Sa vie y était très menacée. Il a ensuite été transféré dans le quartier des « individus dangereux et des déments » de la prison de Gabode (*Le Nouvel Observateur*, 11/03/1999).

Le régime en place considère sans doute que l'avocat de ses opposants ne peut être que dangereux ou dément. Surtout si lui aussi dénonce les méfaits de la dictature. Me Aref a été condamné le 15 février à 2 ans de prison, dont 6 mois ferme. Le pouvoir, qui accueille si volontiers les militaires venus de France, a refusé que des avocats de ce pays viennent défendre leur confrère, bafouant ainsi la convention d'entraide judiciaire franco-djiboutienne.

L'une des raisons de ce procès inique est sans doute de faire taire la voix très écoutée de Me Aref, au moment où le successeur du vieux président Hassan Gouled Aptidon, son éminence grise et son Fouché Ismaël Omar Guelleh, devrait être "investi démocratiquement" : l'élection présidentielle est programmée le 9 avril. Un scrutin à la chicotte. Le remplacement d'un vieux tyran par un plus jeune n'a rien d'enthousiasmant.

Tandis que des démocrates de divers pays se mobilisent, heureusement, pour Me Aref, on apprend qu'un autre opposant, Abdi Houfaneh Liban, a péri le 12 mars dans sa cellule. Souffrant de malaises répétés, il réclamait en vain de voir un médecin. Cela fait bien longtemps que les organisations de défense des droits de l'homme signalent les conditions de détention désastreuses des opposants emprisonnés à Gabode.

En novembre 1998, le ministre de la Coopération Charles Josselin avait déclaré à l'Assemblée qu'il n'hésiterait pas à « réviser [ses] projets de coopération si les droits de l'homme et l'État de droit ne sont pas respectés ». La très militarisée Djibouti doit échapper à sa compétence, et c'est sans doute "à l'insu de son plein gré" qu'il a accordé en janvier une aide exceptionnelle de 65 millions de FF au tandem Gouled-Guelleh.

Le groupe d'amitié France-Djibouti de l'Assemblée nationale, présidé par Me Arnaud Montebourg (socialiste), a vivement protesté contre ce cadeau incongru. Il a demandé que soit suspendue « sans délai » l'exécution des conventions signées en janvier (*Afrique-Express*, 11/03/1999). Un bon test.

Faillite gabonaise

La réélection arrangée d'Omar Bongo ne lui aura peut-être autorisé qu'un bref répit. Le Gabon est en « *cessation de paiement* ». « *C'est l'alerte rouge au FMI et au Trésor français (qui a rédigé à ce sujet une note carabinée)* » (*Lettre du Continent*, 18/02/1999). Cette note parle de « *prédation* » : quelle soudaine audace ! On évoque des dépenses déraisonnables - des achats d'avions, par exemple. Bref, les Gabonais non abonnés au clan Bongo vont devoir un peu plus se serrer la ceinture.

Les pompiers de Bercy ont raison de se réveiller, mais qui a mis en place la pomp'Afric gabonaise et son concierge, si ce n'est la V^{ème} République ? Qui les fait garder comme des bijoux de famille, par barbouzes et compagnies, si ce n'est l'Élysée ? Qui chapeaute le Trésor gabonais, si ce n'est son homologue français ?

Crise financière en Côte d'Ivoire

Que le FMI émette des doutes sur la comptabilité publique ivoirienne, qu'il juge non fiable le Tableau des opérations financières de l'État, et trouve très opaque la gestion de la dette intérieure, c'est forcément un complot des Américains.

Cela devient plus gênant quand l'Union européenne suspend son aide financière à la santé et la décentralisation, faute de comprendre où va l'argent (*Le Monde*, 16/03/1999).

À vrai dire, les privatisations en cours permettent d'opacifier encore un peu plus les circuits d'exfiltration des diverses rentes (matières premières, aides et crédits internationaux), au plus grand bénéfice de la galaxie Bédié et de ses correspondants français - à forte dominante RPR.

« Adieu à Fachoda » ?

Le syndrome de Fachoda (la paranoïa anti-anglo-saxonne en Afrique), c'est le côté "vache folle" de la Françafrique. On ne peut le guérir d'un coup. En particulier vis-à-vis des Américains, contre lesquels la guerre se poursuit en Afrique centrale, par alliés interposés (cf. *Billets* n° 68).

Mais il n'est pas vain de tenter de se rabibocher avec les Anglais. À cet égard, la rencontre entre les ambassadeurs français et britanniques en Afrique, organisée le 11 mars au Ghana par les ministres des Affaires étrangères Hubert Védrine et Robin Cook, est hautement symbolique.

Leurs Excellences ont été priées de travailler ensemble. Cook a lancé : « *Adieu à Fachoda !* ». Il faudra du temps pour que la consigne atteigne les bas étages du cerveau. « *On vient de tellement loin entre Français et Britanniques, a concédé Védrine. Ce que nous faisons aujourd'hui n'est ni un gadget, ni une révolution. C'est le début d'une évolution, quand même très souhaitable au regard du passé* ». (*Le Figaro*, 13/03/1999 ; *Libération*, 12/03/1999).

Certes ! On pourrait faire des travaux pratiques en Sierra Leone, où les francophiles Taylor et Compaoré continuent de s'ingérer (cf. *Ils ont dit et À fleur de presse*).

En Ouganda, par contre, on n'a pas évité le 1^{er} mars une tragédie "ethnique". Les guérilleros du *Hutu power* y ont capturé 31 touristes. Ils ont libéré les Français et tué 8 "Anglo-Saxons" (Britanniques, Américains, Néo-Zélandais). Ancrés dans le racisme manichéen qui les mena au génocide, ils ont transmis ce message : tous les Anglo-Saxons, amis de tous les Tutsis, sont les ennemis de tous les Hutus. Tandis que les Français...

Certes, ceux-ci ne sont pas a priori responsables de la folie ethnique du *Hutu power*. Sauf qu'ils l'ont longtemps encouragée et armée. Et que, visiblement, elle leur en sait toujours gré.

Le plus gênant est qu'une diplomate française présente parmi les touristes (Anne Peltier, numéro deux de l'ambassade de France à Kampala) ait été chargée de porter le message. Et qu'on n'ait guère entendu Hubert Védrine dénoncer cette odieuse instrumentalisation.

Asile togolais

L'imprimeur Bruno Pelletier a dirigé durant plusieurs années l'imprimerie Efic, filiale de la MNEF (Mutuelle nationale des étudiants de France) : via des fausses facturations, elle fonctionnait un peu comme une planche à billets du financement des écuries politiques - de gauche, mais aussi de droite.

Inquiété par la justice, et porteur de secrets dérangeants, il s'est retrouvé, dit-il, « *envoyé au Togo, "à l'insu de mon plein gré"* ». « *On a cherché à me mettre à l'abri à Lomé* ». « *Tout avait été organisé par Éric Turcon, l'avocat de la MNEF* ». Pelletier se retrouve directeur général de Radio-Nostalgie Lomé, et recommence à faire la noce. Avant d'être arrêté le 9 janvier suite à un mandat d'arrêt international (*Le Parisien*, 16/03/1999).

Cet épisode est doublement instructif : c'est chez Eyadema, orfèvre en la matière, que l'on expédie les faiseurs d'argent noir politiquement gênants ; mais même Eyadema n'arrive plus à faire obstacle aux mandats d'arrêt internationaux.

Le plus étonnant aurait été, en d'autres temps, que ces mandats soient émis par des juges français. Il ne faut pas exclure une heureuse conjugaison : la montée des juges indépendants ; et une escalade droite-gauche dans la distillation des dossiers compromettants (l'affaire MNEF répondant aux enquêtes sur la Mairie de Paris). Avec parfois des effets-boomerang.

En attendant, Bruno Pelletier insiste lourdement : « *Je crois qu'à Paris ni la gauche ni la droite ne veulent me voir revenir en France. [...] Dans la boîte [Efic] il y avait deux personnes, l'une qui avait des contacts à gauche et l'autre à droite. [...] Je ne balancerai pas pour l'instant* ».

Exception menacée

L'impunité dont jouissent les dirigeants politiques français ayant abusé des deniers publics stupéfie la plupart de nos partenaires européens. (Accessoirement, elle est l'une des principales leçons prodiguées par la coopération française aux dirigeants africains).

Mais cette exception française est menacée. Formée à l'arrogant laxisme miterrandien, l'ex-Premier ministre et commissaire européen Édith Cresson a été fort étonnée qu'on lui reproche un emploi fictif à Bruxelles. Elle crie au « *complot allemand* » (une variante de Fachoda ?).

Jacques Chirac, ex-grossiste en emplois fictifs, a montré sa solidarité transpartisane en la défendant au-delà du raisonnable. Faute de démissions individuelles, la Commission a été contrainte à la démission collective. Édith Cresson a sablé le champagne (*Canard enchaîné*, 17/03/1999).

C'est une victoire à la Pyrrhus. Car le rapport des experts indépendants qui a déclenché ce cataclysme politique se conclut sur une nouvelle "norme européenne" : « *La tentation de vider la notion de responsabilité de tout contenu effectif est dangereuse. Cette notion constitue la manifestation ultime de la démocratie* ».

Pendant ce temps, la "repentie" Christine Deviers-Joncour, lâchée plutôt que protégée par son ex-amant Roland Dumas, "balance" à tout va. Ses souvenirs ne sont pas toujours très précis, mais la trame générale semble difficilement contestable. Dumas peut bien invoquer « *la manipulation ou la mythomanie* », il s'enferme dans ses contradictions.

Il ne pouvait pas ne pas savoir que les somptueux cadeaux faits par sa maîtresse, telles les fameuses statuettes grecques, étaient payés avec l'argent d'une entreprise publique, Elf. Il n'est plus très crédible quand il dit avoir cru que le « *nid d'amour* » de la rue de Lille (coût : 17,5 millions de FF) était le « *logement de fonction* » de son amie, et qu'elle l'aurait gardé, après sa démission d'Elf, grâce à la « *loi de 1948* » qui protège les locataires démunis ! (*Le Monde*, 20/03/1999).

En tout cas, le beau Roland goûtait allègrement et fréquemment à ce don du ciel. Il a admis, par ailleurs, y avoir reçu à dîner son ami Charles Pasqua (Christine parle de plusieurs repas) (*Libération*, 19/03/1999). Après tout, les deux compères - « *interlocuteurs privilégiés* », l'un à gauche, l'autre à droite, du distributeur de prébendes pétrolières Alfred Sirven (*Le Canard enchaîné*, 11/03/1998) - étaient chez eux chez Elf.

Cependant, « *l'énorme caisse noire piochée dans les comptes du pétrolier [Elf], [...] est le cœur véritable du scandale, qui reste pour l'essentiel à éclaircir* » (*Libération*, 19/03/1999). Selon son avocat, Christine Deviers-Joncour « *a servi de leurre pour dissimuler quelque chose de beaucoup plus important* ». « *Dans n'importe quel autre grand pays démocratique, observe Le Journal du Dimanche (07/03/1999), [...] la classe politique et [...] l'opposition auraient, parallèlement aux juges, exigé la constitution d'une commission d'enquête parlementaire. Nul, ici, n'y a pensé* »¹.

Et Roland Dumas, « *inapte à l'exercice actuel de sa magistrature constitutionnelle* » (*Libération*, 19/3), persiste à l'exercer. Lui aussi est défendu par Jacques Chirac. Lequel a été récompensé par un récent avis de totale impunité (sauf haute trahison), émis par le Conseil constitutionnel... - alors que resurgit l'un des multiples épisodes de « *la razzia* »² opérée par le clan de l'ex-maire de Paris sur les ressources de la capitale et de sa région.

Cresson, Dumas, Chirac : l'exception française ne fait plus florès. Il n'y a guère que le Camerounais Biya ou le Libérien Taylor (cf. *Il s'out dit*) pour être encore ravis d'entendre nos leçons de "gouvernance".

Quant à Elf, elle a été boutée hors du Venezuela pour avoir corrompu l'ancien gouvernement...

1. Si : les Verts.

2. Titre d'un ouvrage d'Alain Guédé et Hervé Liffra, Stock, 1995. Selon un responsable RPR cité par *Libération* (19/03/1999), « *quand on connaît le fonctionnement de Jacques Chirac, c'est miraculeux qu'il n'ait pas été accroché plus tôt* ».

Pasqualand

La Chambre régionale des comptes fait de désagréables observations à notre ami Pasqua sur la gestion du département des Hauts-de-Seine (92), qu'il préside.

Elle a dans son collimateur la Société d'économie mixte "SEM 92" qui, comme par hasard, a fait de grosses affaires avec quelques mammouths français.

C'est Bouygues qui a obtenu la construction du pôle universitaire Léonard de Vinci, alors qu'il n'était pas le moins-disant. Le marché a été complété par de précieux avenants.

Un intermédiaire a acheté un terrain à Elf pour 200 millions de FF. Cinq jours plus tard, il le revendait 295 millions à la SEM 92. La Chambre s'interroge sur cette plus-value subite... (*Libération*, 11/03/1999).

Elle s'étonne aussi des coûteux chantiers de coopération au Gabon. Lequel, comme on sait, est un pays sans ressources, ni caisse noire, ni compte en Suisse: c'est pure bonté que de s'y investir.

Non à l'article 124 !

S'agissant de l'indispensable **Cour pénale internationale** (CPI), une bonne nouvelle en cache deux mauvaises. L'exécutif français a décidé d'accélérer la ratification par la France des statuts de la CPI, en proposant un texte de révision constitutionnelle simplissime, qui sera présenté à l'Assemblée le 6 avril.

Par contre, Jacques Chirac a confirmé, dans un courrier à la Coalition française pour la CPI (qui regroupe 33 ONG), que la France fera jouer la clause de l'article 124 des statuts : elle « *déclinera [refusera] pour une période transitoire [de 7 ans] la compétence de la Cour pour les crimes de guerre* », craignant « *des plaintes sans fondement et teintées d'arrière-pensées politiques* » qui pourraient « *être dirigées contre les personnels de pays qui, comme le nôtre, sont engagés sur des théâtres extérieurs* ».

Même si d'aucuns mûrissaient d'aussi perverses intentions, le raisonnement présidentiel ne tient pas la route. En vertu du principe de subsidiarité, au cœur des statuts de la CPI, celle-ci ne peut intervenir que si elle démontre que la justice du pays concerné est inactive ou inique. Il suffit donc que la France juge équitablement, comme elle le doit, ses « *personnels* » qui (à Dieu ne plaise !) pourraient avoir commis des crimes de guerre : elle n'entendrait jamais parler de la CPI. Des juges français n'auraient bien entendu aucune peine à disqualifier « *des plaintes sans fondement* ».

Le problème, c'est que les nombreux crimes de guerre, voire contre l'humanité, commis depuis 1945 par lesdits personnels dans les colonies ou néocolonies, n'ont quasiment jamais été jugés. Il ne s'agit donc pas de se soumettre à la CPI mais, là encore, de renoncer à

l'impunité - considérée par une partie des militaires professionnels comme une sorte d'"avantage acquis"¹. Jacques Chirac redoute en quelque sorte la fronde (ou la grève !) de la frange la plus activiste de l'armée, au nom de laquelle il a fait insérer l'article 124 lors de la conférence de Rome sur la CPI, en juillet 1998.

Refusant ce "permis de massacrer", qui en fait disqualifierait l'armée française, *Survie* lance une campagne urgente, *La France ne peut parrainer les crimes de guerre*, à destination du Président, de la ministre de la Justice, et des députés².

Autre mauvaise nouvelle : lors de la commission préparatoire chargée de rédiger les règlements de procédure et de preuve, fin février à New York, les États-Unis (qui pourtant n'adhèrent pas au traité) ont fait le forcing pour réduire « l'efficacité de la Cour et l'indépendance des juges » et mené « une stratégie de sabotage et d'obstruction caractérisée » (William Bourdon, représentant de la Coalition française pour la CPI).

Nous aimerions que la France s'indigne de cette attitude scandaleuse, trouvant là une occasion de déployer un antiyankisme justifié. Malheureusement, il semble que les restrictions voulues par les États-Unis satisfieraient tout à fait l'Élysée et l'État-major français... L'antiaméricanisme est trop utile aux mauvaises causes pour servir les bonnes.

1. La Cour européenne des droits de l'homme est en train de mettre un terme à un "avantage acquis" similaire, côté police. Elle s'apprête à condamner la France pour un cas de torture dans un commissariat (la victime a perdu un œil et a été violée par une matraque). Avant que la Cour ne s'intéresse à ce cas, aucune sanction disciplinaire n'avait été prise contre les coupables. Pour tenter d'échapper à une condamnation, la France a fini par les mettre en examen - six ans après les faits (*Libération*, 19/03/1999).

2. Informations : Nadège Mathevet, 01 43 27 03 25.

Heureuse surenchère

L'an 2000 ne recèle peut-être pas que de mauvaises surprises (le bug, par exemple, auquel nombre de pays d'Afrique ne sont pas du tout préparés). Il a comme un effet magique sur les grands argentiers, d'habitude beaucoup plus durs à la détente : la campagne *Jubilee 2000* pour l'annulation de la dette des pays les plus pauvres a suscité en ce mois de mars une étonnante concurrence entre pays du G7. À commencer par le ministre français des Finances Dominique Strauss-Kahn.

Il a multiplié les déclarations à la presse et réuni à Bercy, le 12 mars, les ONG françaises engagées dans cette campagne. Il promet d'accroître nettement l'effort français d'annulation des dettes. Il veut associer les ONG aux mesures d'accompagnement des annulations, visant à prévenir leurs effets pervers : accaparement du bénéfice de l'opération par des groupes prédateurs, relance d'un endettement sans cause (cf. *Ils ont dit*).

À Dakar, la ministre allemande de la Coopération a proposé de passer de 80 à 100 % le taux d'annulation des dettes des pays les plus pauvres. La Grande-Bretagne suggère 50 milliards d'annulations en l'an 2000. Le 16 mars, Bill Clinton a proposé 70 milliards. C'est encore très insuffisant, mais le mouvement est lancé. Plus de 100 000 personnes sont attendues à Cologne, en juin, pour euphoriser le G7.

Bons points

* La France soutient la réforme de l'OMS (Organisation mondiale de la santé), désormais dirigée par une femme remarquable, l'ancien Premier ministre norvégien Gro Harlem Brundtland. Paris veut mener avec l'OMS des actions conjointes, notamment contre le paludisme - une maladie beaucoup trop négligée par les groupes pharmaceutiques privés.

* Bravo à l'Union interparlementaire, basée à Genève, qui s'est efficacement battue en faveur du député tchadien Yorongar. Et un bon point à l'Assemblée nationale française, qui a hébergé le député libéré, venu se soigner à Paris.

* Haro sur les trafics d'armes dites "légères" (d'un calibre inférieur à 100 mm) ! Ces pistolets, fusils, kalachnikovs, mortiers, etc. (au moins 500 millions à travers le monde) causent plus de 80 % des victimes des conflits, en majorité des femmes et des enfants.

Une campagne internationale se dessine pour réglementer, enfin, leur vente et leur transport. Elle vise une conférence des Nations unies en 2001 - comme celle d'Ottawa, qui adopta le Traité sur les mines antipersonnel (*Libération*, 03/03/1999). Les ONG britanniques et norvégiennes se montrent particulièrement actives¹.

La place de Paris étant un pôle non négligeable de ces trafics, spécialement en direction de l'Afrique, *Agir ici* et *Survie* avaient fait de leur contrôle l'un des quatre thèmes de leur campagne *Sécurité au Sommet, insécurité à la base*, menée à l'occasion du Sommet franco-africain du Louvre. Un essai à transformer, pour que la société civile française rattrape ses homologues du nord de l'Europe.

1. Cf. BASIC, NISAT, Saferworld, *Controlling the gun-runners*, Briefing, 02/1999.

* Le baromètre annuel du CCFD (Comité catholique contre la faim et pour le développement) nous apprend que seulement 3 % des Français veulent diminuer l'aide aux pays les plus pauvres. 64 % veulent l'augmenter. Mais 81 % insistent pour que cette aide soit mieux utilisée. Autrement dit, notre proposition d'une Haute autorité de certification de l'aide publique au développement serait plébiscitée.

* Cela tombe bien : François Nicoulaud, patron du nouveau dispositif de coopération regroupé aux Affaires étrangères, est précédé d'une réputation de rigueur. Il doit une bonne part de sa carrière à l'ex-ministre Pierre Joxe, discret et efficace président de la Cour des comptes (*La Lettre du Continent*, 18/02/1999 et 04/03/1999) - aux antipodes d'un Roland Dumas.

Fausses notes

* Tandis que la guerre civile au Soudan poursuit ses ravages, par les fléaux des milices et de la faim, « Paris fait les yeux doux » à Khartoum, où il est question d'installer RFI, « entre autres actions "avouables" » (*La Lettre du Continent*, 04/03/1999). Le syndrome de Fachoda interférera-t-il dans les négociations de paix intersoudanaises, prévues en avril au Kenya ?

* La guerre érythréo-éthiopienne a tourné au carnage fin février, lors de la bataille de Badme. Il semble pour une fois quasi impossible de trouver une responsabilité occidentale dans ce conflit. Autrement dit, ce n'est pas parce que des pays libérés redeviennent acteurs de leur propre histoire qu'ils sont de bons acteurs.

* Ami de la France, le Premier ministre cambodgien Hun Sen ne veut pas entendre parler d'un procès des chefs khmers rouges, génocidaires de leur propre peuple. Certes, le "boucher" Ta Mok a été arrêté. Mais ses pairs ne sont pas inquiétés.

Un mouvement international d'opinion se dessine pour mettre, là aussi, fin à l'impunité. Il ne faut pas compter sur les ténors de la Francophonie, de Boutros Boutros-Ghali à Roland Dumas en passant par Jacques Chirac, pour anticiper ce mouvement.

Carnet

* Michel Pacary est décédé le 3 mars à l'hôpital parisien Léopold Bellan. C'était un virtuose des financements politiques hexagonaux et francophones - notamment dans "l'ingénierie de la dette" - et un grand-maître du chantage. Ceux qui ont lu le "roman" de Denis Robert *Tout va très bien puisque nous sommes en vie*, dont nous avons longuement rendu compte (Billets n° 66), devineront combien ce décès est opportun. Après celui de sa femme Chantal, dont la longue confession a inspiré Denis Robert.

* Mercredi 31 mars, à Lille, à 19h30, salle de la MEP, place G. Lyon, *Survie-Nord* et le CRDTM organisent une conférence *Le pétrole contre les peuples*, avec Marie-Hélène Aubert, présidente de la mission parlementaire d'information sur les compagnies pétrolières, Ghazi Hidouci, ancien ministre algérien, Ngarléjy Yorongar, député tchadien, et Annick Jeantet, *Agir ici*.

Contact : Anne Merckaert, 03 20 36 60 22

* Les 9 et 10 avril à Strasbourg, à la Maison des Associations, place des Orphelins, *Survie-Alsace* organise deux journées de réflexion dans le cadre de la commémoration du 5^{ème} anniversaire du génocide rwandais. Plusieurs invités africains et européens interviendront sur les perspectives au Rwanda et les suites du rapport Quilès. Renseignements : 03 88 44 50 85

* Rappel : Le lundi 29 mars à 13 h 30, à la 17^{ème} chambre correctionnelle de Paris (Palais de Justice), procès de Charles Pasqua contre François-Xavier Verschave, président de *Survie*.

L'ancien ministre estime diffamatoire un seul des treize propos tenus à son encontre dans *La Françafrique* (Stock, 1998). Nous citons de nouveau l'objet de ce procès, le texte diffusé dans notre précédent numéro, extrait d'une version provisoire de l'ouvrage, étant légèrement différent du texte publié, que l'auteur défendra le 29 mars : « *Le ministre de l'Intérieur [Charles Pasqua] n'a pas hésité à "couvrir" l'échange du terroriste amorti Carlos, établi à Khartoum, contre un appui aux opérations de "nettoyage ethnique" du régime soudanais. Qu'un ministre de l'Intérieur ait pu mener, à l'aide de ses réseaux personnels, sa propre politique africaine et arabe, nous en disait long sur le démembrement de la politique franco-africaine* ».

La justice tranchera.

Un résumé des arguments de la défense peut être obtenu à *Survie*; dès le 30 mars.

(Achevé le 21/03/1999)

Erratum : Dans certains numéros, p. 1, lire Norbert Zongo et non Albert.

ILS ONT DIT

FRANÇAFRIQUE

« Les théoriciens et les importateurs de la démocratie et des droits de l'homme doivent savoir que la Guinée n'a pas eu besoin d'eux pour créer et développer son espace démocratique et l'état de droit ». (**Lansana CONTÉ**, "président" guinéen, lors de l'investiture qui a suivi sa "réélection". Cité par *Afrique Express* du 04/03/1999).

[*L'opposant Alpha Condé, soumis à l'isolement total, et les victimes des tortionnaires de moins en moins cachés du régime Conté ont tout le loisir de "méditer" le résultat de ce « développement » autocentré.*]

« C'est un particulier honneur d'être aujourd'hui au Tchad pour remettre à Son Excellence le Président Idriss Déby le diplôme Honoris causa de l'École des Hautes études internationales [EHEI] [...] [créé pour] récompenser les hommes ayant œuvré pour la paix. [...] Car vous avez mis fin à trente années de conflictualité dans ce pays. Vous avez réconcilié le Tchad avec lui-même et les Tchadiens avec eux-mêmes [...].

Au moment où l'état sombre de l'afro-pessimisme règne en maîtresse, l'afro-optimisme doit également prévaloir et [...] vous en êtes une démonstration. [...] Distinguer un homme tel que vous, c'est distinguer quelqu'un qui a la double légitimité des armes et des urnes et qui a su faire passer son pays de l'usage des premières au fonctionnement des secondes. [...]

Une poignée d'hommes au 20^{ème} siècle a écrit l'histoire militaire pour ensuite écrire l'histoire tout court de De Gaulle à Eisenhower. Et Monsieur le président, c'est ce que vous avez fait. [...] La paix étant instaurée, vous avez fabriqué un État de Droit. [...] Les élections de 1996 donnent à une quinzaine de candidats la possibilité d'être vos rivaux. Et c'est démocratiquement que vous les battez. [...] Vous comprendrez que cela suscite une admiration [...].

Le général De Gaulle [...] a écrit qu'un instant privilégié de l'existence est celui où l'on distingue plus grand que soi. C'est le moment que je ressens à cet instant, Monsieur le président [...] ». (**Pascal CHAIGNEAU**, administrateur général de l'EHEI, le 22/02/1999).

[*Un morceau d'anthologie, un incroyable mélange de flagornerie et de travestissement de l'histoire : la réconciliation des Tchadiens, « l'État de droit » (cf. les incessants massacres commis par la Garde républicaine, où les mésaventures d'un Yorongar, minutieusement analysées par l'Union interparlementaire), la « légitimité des urnes » (cf. Agir ici et Survie, Tchad, Niger : Escroqueries à la démocratie, L'Harmattan, 1996). Le niveau du propos est peut-être fourni par la dernière phrase.*

Pascal Chaigneau est un habitué de Billets. Dans la délégation qui l'escortait pour cette cérémonie, on trouve : l'ambassadeur Raymond Césaire, qui "accompagna" la reprise du pouvoir par Denis Sassou Nguesso à Brazzaville ; Daniel Noël, président du Centre national des Barreaux français (bonjour aux victimes du régime) ; et Philippe Cosnard, chef de cabinet du Secrétaire général du Gouvernement...]

« **M. André Berthol** dit le plaisir et l'honneur du groupe d'amitié [France-Congo] de recevoir l'ambassadeur et la délégation parlementaire dans les moments difficiles que traverse le Congo[-B]. Il souhaite faire part des impressions qu'il a retirées de sa mission à

Brazzaville en décembre [1998] [...]. Il a tout d'abord constaté une réelle volonté de conduire le processus de reconstruction politique du pays à son terme. (Compte-rendu de la réunion du groupe d'amitié France-Congo, 10/02/1999).

[Cette constatation est faite en décembre, juste avant les massacres à Brazzaville, et exposée sans repentir deux mois plus tard...]

« **M. Henri Lopes** [ambassadeur du Congo] indique que des troupes angolaises interviennent dans le cadre d'une politique régionale [...]. Quant aux Tchadiens présents, ce sont quasiment des Congolais de souche ». (Ibidem). *[Il suffisait d'oser cette "annexion".]*

« Ma participation à ce sommet [franco-africain du Louvre] [...] est effectivement une consécration. J'ai échangé des points de vue avec [...] des hommes d'État de la stature de Jacques Chirac [...]. La France a constamment été à l'avant-garde de la lutte pour la liberté et les droits de l'homme. [...] La France a fait preuve [...] d'une compréhension plus équitable des problèmes de notre continent. [...] La France nous tend la main pour nous aider ». (**Charles TAYLOR**, ex-entrepreneur de guerre devenu président du Liberia. Entretien à *Politique internationale*, hiver 1998-99).

[Il est des hommages meurtriers...]

« Les hommes d'affaires français [...] ont pris des risques [lorsque je combattais dans le maquis]. Ce qui explique qu'ils aient aujourd'hui [au Liberia] une longueur d'avance ». (**Charles TAYLOR**, ibidem).

[Un aveu des soutiens français à l'entreprise de guerre Taylor et Cie].

« [J'appelle de mes vœux une] coopération, à la place de ce que j'appellerais une rivalité rampante dans le passé ». (**Olusegun OBASANJO**, nouveau président nigérian, en visite à Paris. In *Libération*, 19/03/1999).

[Cette rivalité joua malheureusement à plein au Liberia et en Sierra Leone - malgré beaucoup d'amitié pour le dictateur kleptomane Sani Abacha, prédécesseur d'Obasanjo. Entendra-t-on l'appel de ce dernier?]

« [Au Cameroun,] l'attribution récente de nombreuses concessions et de ventes de coupes a été faite en violation de la réglementation et en contradiction avec les projets financés par les bailleurs de fonds. La concession accordée à la Forestière de Campo/HFC, filiale du Groupe Bolloré Technologies dans la réserve de Campo, gérée par le Fonds pour l'environnement mondial (GEF) et l'aide bilatérale néerlandaise, en est un exemple. [...]

La coopération française [l'Agence française de développement, AFD] semble faire du dumping environnemental par rapport aux autres agences de développement qui se sont interdit, par exemple, de financer des projets dans des forêts primaires ». (**Les Amis de la Terre**. Lettre du 05/03/1999 aux ministres de l'Environnement et de la Coopération à propos du Sommet de Yaoundé sur les forêts d'Afrique équatoriale, cosignée par 13 associations françaises, dont *Survie*).

[Aux confins du Cameroun, du Centrafrique, du Congo-Brazza et du Gabon subsiste l'une des forêts équatoriales les plus précieuses, un écosystème unique par sa biodiversité. Des communautés locales en vivent. La région doit en principe être protégée d'une exploitation indiscriminée (au Cameroun, cela relève plutôt du saccage). Visiblement, le groupe Bolloré a obtenu un passe-droit].

« [On assiste en Afrique] à une extension et une banalisation de la criminalité politique, [...] [ainsi qu'au] dédoublement de systèmes sociaux entre un "pays légal" et un "pays réel" [...]. L'Afrique est reliée au reste du monde par une toile complexe de relations marchandes informelles, souvent frauduleuses, qui ont généralement une forte connotation ethnique, confrérique ou "communaliste". Et, contrairement à ce qui se passe dans le reste du monde, les énormes profits des trafics ne sont pas réinvestis en Afrique. [...]

La criminalisation de l'Afrique menace la France et l'Europe. [...] Différents marchés de matières premières peuvent [...] permettre de convertir en toute quiétude de l'argent liquide d'origine douteuse en actifs licites : les hôtels (Sénégal, Côte d'Ivoire, Guinée Équatoriale), les casinos (Gabon, Cameroun, Côte d'Ivoire), le PMU et la loterie (différents pays de la zone franc), les pêcheries (Guinée), les bureaux de change (Nigeria), les banques commerciales (Nigeria, Liberia, Bénin) et le commerce d'import-export [...] remplissent cette fonction quasiment de notoriété publique [...]. L'image de la zone, comme celle de la France en Afrique, a souffert de ces pratiques au cours de ces dernières années ». (**Éric DANON**, directeur de cabinet du ministre de la Coopération. Intervention au CHEAM. Citée par *La Lettre du Continent* du 18/02/1999).

[Ainsi, ces propos ne sont pas extraits d'un texte de Survie - ou de Jean-François Bayart, qui produisit en 1995 un rapport mémorable sur le sujet. Ils ont été tenus par le nouveau bras droit de Charles Josselin. Ils ne sont pas très diplomatiques à l'égard des pays cités, dont les régimes font plus que tolérer ces dérives. Mais enfin, ils cessent de voiler la réalité - sans cependant s'attarder sur les correspondants français de cette criminalité croissante et banalisée. Et si le ministère de la Coopération faisait du refus de cette banalisation un axe stratégique ?].

« [Ce qui se passe dans l'ex-Zaïre] me rappelle le partage de la Pologne en 1792. [...] Une perspective que l'on peut qualifier de "carnivore". [...] Il est évident que les alliés de Kabila, comme ses ennemis, se paient sur la bête. [...]

Les Africains perdent peu à peu leurs parlers traditionnels et s'habillent vaguement de jeans et de chemises. Quant à la religion, il est clair que le christianisme et l'islam balaient les cultes tribaux. Du coup, que voit-on apparaître ? Des néo-ethnies comme les Ninjas, les Cobras ou les Cocoyes, ces milices rivales, surgies lors de la guerre civile du Congo-Brazzaville ; ou encore les maï-maï du Kivu. Faute de clivages de classes, inopérants au sein des économies paysannes marchandes, émergents des groupes aux noms pittoresques, souvent empruntés à la pop-culture occidentale, à la télévision, aux films d'action américains, et dotés de leurs rituels d'appartenance et d'exclusion. Ainsi les luttes prétendument ancestrales ont été transformées de fond en comble par une modernisation mal digérée. [...]

Les Hutu peuvent exterminer les Tutsi : le contraire est impossible. [...] Or la tentative même d'éliminer un groupe dans sa totalité a un impact psychologique massif sur le groupe en question. [...] Les Hutu ont probablement perdu 300 000 des leurs depuis 1994, sans pour autant souffrir du complexe de génocidé car ils savent qu'ils ne disparaîtront jamais. Les Tutsi, eux, ont peur du néant. [...] Psychologiquement, ce harcèlement [la persistance des incursions de rebelles hutu] relève de la continuation du génocide, au ralenti. [...] La guérilla tue systématiquement tous les civils tutsi qu'elle croise. [...] Les Tutsis ne peuvent pas baisser la garde : ils savent que ceux

d'en face n'ont pas renoncé à les éliminer jusqu'au dernier. [...]

L'aide humanitaire [...] est aveugle parce qu'elle refuse la politique. [...] On fait du chiffre. Dans le cas du Rwanda, le dérapage fut monstrueux : on a installé à quelques centaines de mètres de la frontière d'un pays gouverné par les rescapés du génocide, les responsables dudit génocide entretenus à hauteur d'un million de dollars par jour... Un homme porte une lourde responsabilité dans cette dérive : [...] Boutros Boutros-Ghali. [...]

Les bisbilles entre Français et Américains sur l'Afrique s'apparentent à des disputes de voyous dans une arrière-cour. Ce sont de petites histoires, dont les acteurs sont de petites gens. [...] On peut parler, de part et d'autre, de dérives africaines, avec des initiatives prises à des niveaux de responsabilité très bas, pour la bonne et simple raison que les supérieurs hiérarchiques ne s'intéressent pas à la question. [...]

Tout un secteur de l'économie française, fort de ses appuis politiques tant au RPR qu'au PS, persiste à produire des éléphants blancs [...]. Les Français étant perçus comme les derniers défenseurs des vieux dictateurs africains, on sent une montée de haine anti-française dans l'univers francophone [...].

[Le] travail [de la Mission d'information parlementaire sur le Rwanda] s'est trouvé englué dans une série [...] de combats d'arrière-garde menés par des gens qui, au Rwanda, se sont mouillés au-delà de l'imaginable et qui relèvent des tribunaux ordinaires. [...] Le pouvoir a poursuivi des intérêts en partie fantasmagiques, en partie privés, et a involontairement amené la France à être complice du génocide ». (Gérard PRUNIER, chercheur au CNRS. Entretien à *Politique internationale*, hiver 1998-99).

[Une série de propos peu contournés, qui ont le mérite d'ouvrir le jeu, comme on dit au rugby].

REMISE DE LA DETTE

« Proposer l'annulation totale de la dette extérieure n'a pas de sens. Au contraire, en vertu de critères éthiques et de justice, une partie de la dette peut et doit être payée. Ceci afin de mieux défendre l'argument selon lequel l'autre partie de la dette est illégitime et injuste. [...]

Comment identifier la part de la dette pouvant être considéré comme "injuste", et comment garantir que les sommes libérées par l'annulation de la dette soient utilisées à des fins sociales ?

Plusieurs propositions peuvent être faites :

- Appuyer la création d'une "commission internationale de vérité", qui aiderait à exposer les responsabilités, tant des créanciers que des débiteurs, par rapport à l'endettement.

- La mise en place de mécanismes internationaux de banqueroute qui garantissent un arbitrage indépendant des demandes des débiteurs aux créanciers. [...]

- Des pressions sur les centres de pouvoir nationaux et transnationaux pour rendre transparents les processus d'endettement et de négociation d'emprunts et de financements, gérés en relation avec les parlements et la société civile ». (Marcos ARRUDA, président de l'Institut des politiques alternatives pour le cône sud, conseiller de la Conférence nationale des évêques du Brésil. Contribution à *La Croix* du 13/03/1999).

[La première phrase de cet extrait surprend d'autant plus qu'elle vient d'un supporteur de la campagne d'origine chrétienne Jubilee 2000. En fait, celle-ci vise d'abord le cas des pays les plus pauvres, dont le Brésil ne fait pas partie. Si nous sommes très en accord avec les propositions d'Arruda, notamment celle d'une « commission internationale de vérité » qui combattrait vraiment les ressorts infernaux de l'endettement, il faut sans doute admettre pragmatiquement - suivant un raisonnement analogue à celui développé plus haut par Michel Sifon - que dans les cas extrêmes (les pays très pauvres et très endettés), on n'a pas le temps de mettre en place de bonnes solutions. Il faut alors choisir entre une mauvaise solution (l'annulation, avec ses évidents effets pervers lorsque le pouvoir en place est fauteur d'endettement à son profit) et une pire (l'explosion ou l'implosion).

Cela n'en rend que plus nécessaire la mise en place d'un dispositif d'arbitrage (même si à son propos il faudra peut-être diplomatiquement éviter le terme de « banqueroute ».)

FAMINE EN COREE DU NORD

« [...] Nous appelons à la tenue rapide d'une conférence internationale sur le sort du peuple nord-coréen, afin de définir les conditions d'une aide efficace - donc contrôlée par la communauté internationale - en faveur d'une population en danger de mort. Cette aide doit s'accompagner, de la part du gouvernement nord-coréen, de l'abandon de méthodes de production économique et de direction politique qui génèrent la famine [...].

La Corée du Nord doit elle-même consacrer désormais tous ses efforts à l'alimentation de sa population, et par conséquent renoncer à la production d'armes sophistiquées qui menacent ses voisins. La Corée du Nord doit enfin s'engager à fermer ses camps de concentration. [...] La seule lutte légitime du régime nord-coréen est à mener contre la famine de la population et non contre la population elle-même ». (Alain BESANCON, Stéphane COURTOIS, André GLUCKSMANN, Emmanuel LE ROY-LADURIE, Olivier TODD, et 16 autres signataires. Appel publié dans *Le Figaro* du 10/03/1999).

« Madame, Monsieur,

Vous êtes signataire de l'appel paru dans *Le Figaro*, le 10 mars. [...] Toutes les estimations convergent aujourd'hui pour dire que la famine nord-coréenne [...] a fait au moins deux millions [de morts]. Les enquêtes réalisées auprès de réfugiés à la frontière chinoise permettent en fait de conclure que ce sont entre trois et cinq millions de personnes qui sont mortes.

Dans ces conditions, [...] on peut considérer que l'ensemble de la Corée du Nord aujourd'hui est un vaste camp de concentration où de vastes pans de la population deviennent des "musulmans", ainsi qu'on appelait les déportés les plus affaiblis à Auschwitz.

Quant aux véritables camps de concentration dont vous vous indignez à juste titre [...], il est à craindre qu'il n'y reste plus grand monde de vivant : voilà plus de deux ans que le régime avait annoncé qu'il ne "servirait" plus les rations alimentaires de ces camps. [...]

[Les] catastrophes naturelles se sont ajoutées à une autre catastrophe : la fin de l'aide qu'apportaient à ce pays socialiste d'autres pays socialistes, en particulier l'URSS et la Chine. C'est en fait depuis que ce dernier pays a cessé de pratiquer le troc socialiste au bénéfice de la Corée du Nord, réclamant des devises en échange des marchandises à partir de 1993, que rien ne va plus dans ce pays. [...] Si les

immenses fermes collectives sont devenues une catastrophe, [...] [c'est] parce que l'essence manque pour faire tourner les tracteurs. [...]

L'oppression [...] que vous dénoncez [...] est indiscutable. [...]

Vous appelez à la tenue d'une conférence internationale sur le sort du peuple nord-coréen, et votre initiative mérite d'être saluée, mais vous proposez simultanément [...] qu'elle consiste à définir les "conditions" de ce que vous appelez "une aide efficace". Préjugant des conclusions auxquelles pourrait aboutir une telle conférence, vous suggérez quelles devraient être, selon vous, ces "conditions". [...] Votre initiative n'a pas de précédent historique. Depuis que la solidarité alimentaire est un principe fondateur de la communauté des nations, jamais jusqu'à présent personne n'avait osé poser des conditions idéologiques ou militaires à l'octroi de l'aide internationale. [...]

Dans le cas de la Corée du Nord, après avoir [...] nié la famine, voilà trois ans que la communauté internationale, exactement comme vous le faites, pose des conditions à l'octroi d'une aide complète. [...] Si les gens meurent de faim aujourd'hui en Corée du Nord, [c'est] en raison de l'insuffisance de l'aide internationale [...], mégotée, livrée au goutte-à-goutte [...] pour des motifs idéologiques et militaires. [...]

Le Programme alimentaire mondial (PAM) [...] réclamait [en 1998] 600 000 tonnes [de céréales] et seulement 393 000 tonnes ont été livrées. Or, [...] la récolte ayant été spécialement mauvaise, il y avait besoin de 2 millions de tonnes ! [...] Pour l'année 1999, [...] on estime qu'il faudrait acheminer au minimum 1,05 million de tonnes [...]. Le PAM a lancé un appel pour 500 000 tonnes, moins de la moitié. C'est tout. C'est absurde, mais cela a l'avantage de la clarté. [...]

Lorsque vous proposez qu'un régime renonce à ses fondements - au socialisme, à la dictature et à la coercition policière -, vous avancez des objectifs certes souhaitables. Mais si ce que vous proposez est de conditionner l'aide alimentaire à cette évolution, j'espère que vous avez bien conscience que votre proposition consiste à condamner à mort des millions de Nord-Coréens qui n'auront pas à manger tant que leur régime ne conviendra pas aux idéologues du Pentagone et de Saint-Germain-des-Prés.

Excusez la vivacité de mon propos, mais il y a quelque chose de terriblement affligeant à voir comment le monde prospère est capable de laisser mourir des gens par millions sous des prétextes pseudo-stratégiques simplement stupides. Quant au débat idéologique, il est certes intéressant, mais pour le moins déplacé. La vraie question posée par la famine en Corée du Nord est d'analyser pourquoi et comment l'ensemble de la communauté internationale et les multiples organismes humanitaires qui ont eu à s'intéresser à ce dossier ont pu se soumettre comme un seul homme à ces présupposés idéologiques et stratégiques [...], [quels] moyens de manipulation [...] [ont pu] aboutir à ce que tout un chacun mette en veilleuse les sentiments humains les plus élémentaires [...].

Votre appel [...] intervient au moment où, finalement, après trois ans d'un négationnisme acharné, la communauté internationale ne peut plus nier que l'on meurt en Corée du Nord. Dans le contexte des mécanismes idéologiques pervers qui fabriquent cette famine, vous ne faites que proposer de prolonger le calvaire des Nord-Coréens. [...]

Le régime de monsieur Kim-Jong-il n'est pas de nature à se réformer par la grâce d'une sainte apparition. [...] Pour aller au bout de votre logique, [...] [il faudrait donc qu'] une conférence internationale [...] opte pour une intervention militaire. [...] Il y a deux interventions possibles : l'une américaine, [...] l'autre [...] chinoise [chacune déclenchant probablement le veto de l'autre partie]. [...]

Ne rêvons pas : sauf miracle, il faut faire avec le régime de Corée du Nord tel qu'il existe aujourd'hui, quels que soient nos réticences et notre dégoût à collaborer avec un tel État. Car je crains qu'il ne faille pas non plus attendre une révolution en Corée du Nord. [...] La famine [...] n'est pas un moteur de subversion. [...] Les gens, [...] affaiblis jusqu'à la plus extrême limite, n'ont les forces que de chercher à manger. [...]

Kim-Jong-il l'a déclaré publiquement [...] : les deux-tiers de la population peuvent mourir, le socialisme n'en souffrira pas. [...] La situation lui convient très bien. [...]

Si l'on voulait voir ce pays évoluer, comme vous le réclamez, il faudrait [...] apporter sans condition toute l'aide nécessaire. Pas moins. Et un peu plus ne serait pas mal venu pour aider à la reconstruction de ce pays en lambeaux. Ainsi peut-être pourrait-on imaginer que la Corée du Nord évolue - le ventre plein. [...] ». (Michel SITBON, Observatoire de la famine en Corée du Nord, lettre aux signataires ci-dessus).

[Si nous avons publié de longs extraits de ce débat, c'est d'abord parce qu'il touche à un drame d'une ampleur inouïe, et incroyablement minimisé jusqu'ici. (Avisés déjà par Michel Sitbon, nous avons pour notre part titré Alerte en Corée du Nord en février 1998 (n° 58), et tenté sans succès de motiver le monde humanitaire). Il est probable que la faim en Corée du Nord, et son cortège d'horreurs, ont déjà fait plus de victimes que les Khmers rouges.

Ensuite, il s'agit ici de questions vraiment fondamentales. Le régime nord-coréen est parfaitement haïssable : Michel Sitbon en convient autant que les signataires du Figaro. Mais la question est celle du sauvetage de millions de Nord-Coréens. Elle serait certes facilitée par la chute du régime. Mais celle-ci peut prendre encore quelques années, et Michel Sitbon affirme que le coût humain d'une aide réduite et conditionnée serait insupportable. Nous sommes d'accord avec lui. D'autant que les signataires ne nous montrent pas comment leurs propositions pourraient rapidement aboutir à la chute ou la transformation de la dictature honnie, et que des Nord-Coréens mieux nourris y contribueraient sans doute davantage]

Appel pour faire toute la lumière sur les interventions françaises au Rwanda

Dès le mois d'avril 1998, le **Comité Vérité sur le Rwanda** avait appelé à la création d'une Commission d'enquête chargée de faire toute la lumière sur l'implication de l'État et de ses représentants dans les événements ayant conduit au génocide de 1994. La création d'une Mission d'information parlementaire et le travail effectué par celle-ci ne constituent que la première étape pour répondre à cette exigence.

Aujourd'hui, s'impose plus que jamais la création d'une commission d'enquête parlementaire. Elle doit poursuivre les travaux de la mission d'information sur tous les points non éclaircis. En particulier, elle doit faire toute la lumière sur les réseaux non institutionnels qui ont joué un rôle essentiel dans la politique de la France au Rwanda.

Un mois après la publication du rapport de la Mission d'information parlementaire, le Comité Vérité sur le Rwanda prend acte d'avancées réelles sur le chemin de la vérité. La Mission a identifié les acteurs officiels et pour la première fois, ceux-ci se sont publiquement et longuement exprimés sur la tragédie rwandaise. La masse considérable de documents qu'elle a exposée constitue une indéniable contribution à la recherche de la vérité dans la mesure où elle permet de poser de pertinentes questions.

Malgré les moyens limités d'investigation d'une "mission d'information", malgré les embûches dressées de toutes parts, les auteurs du rapport ont réalisé un travail important. Il répond en partie au malaise de l'opinion publique, consciente des dysfonctionnements de l'appareil d'État français qui ont abouti à l'implication de notre pays dans les préparatifs du génocide de 1994.

Cependant, les auteurs du rapport reconnaissent eux-mêmes que de nombreuses questions restent en suspens. Certains acteurs de premier plan de cette tragédie, notamment l'ex-capitaine Paul Barril, n'ont pas été auditionnés. La Mission d'information n'a pas enquêté sur les réseaux non gouvernementaux de ventes d'armes animés par des Français et qui ont, de notoriété publique, violé l'embargo décidé par les Nations unies. Des témoins de mauvaise foi n'ont pas été confrontés avec d'autres acteurs du drame qui pouvaient contredire leurs déclarations, ni amenés à témoigner de nouveau devant une mission mieux informée. Les parlementaires français se sont refusé à interroger d'autres témoins essentiels, rescapés ou représentants d'ONG spécialisées dans l'analyse du génocide. Plusieurs moments clefs du drame rwandais sont éludés : printemps 1991, décision de l'Élysée d'appuyer sans réserve le régime Habyarimana ; septembre 1992, caution élyséenne aux leaders de la CDR ; printemps 1993, expression publique de l'appui à la ligne du "front hutu" (c'est à dire le *Hutu Power*), notamment lors de la mission Debarge à Kigali ; avril à juillet 1994, poursuite des liens avec le gouvernement Kambanda jusqu'à son exfiltration de Gisenyi, en passant par la réception à Paris de ses représentants.

Divers réseaux agissant au Rwanda et pourtant facilement accessibles, comme celui du Conseil général du Loiret, n'ont même pas été mentionnés et encore moins explorés. Enfin la mission n'est pas parvenue à identifier les auteurs de l'attentat du 6 avril 1994, qui a notamment coûté la vie à trois agents français. Elle reconnaît elle-même s'être heurtée à des manœuvres de désinformation qui exigeraient une enquête plus approfondie.

Vérité sur le Rwanda vous invite à signer cet appel afin d'obtenir qu'une Commission d'enquête parlementaire, dotée de prérogatives judiciaires, puisse mener la tâche à son terme.

Le Comité demande également la publication in extenso de toutes les auditions tenues à huis clos, et des transcriptions des enregistrements de toutes les auditions, publiques ou à huis clos.

Premiers signataires : Cédétim, CRIDEV, Commission Afrique MRAP, Frères des Hommes, Médecins du Monde, Survie, Vigilance-Rwanda/Vigilance-Afrique

Noble Akam, Marinette Allibaert, Hélène d'Almeida-Topor, Marie-Catherine Andreani, Christiane Andren, Daniel Bach, Jean-Yves Barrère, Béatrice Barthélémy, Hermine Bayramian, Miguel Bensayag, Philippe Biget, Marta Biecher, Antoine Billaud, Jacqueline Bitti, Pierre-Marie Bosc, Christian Bourdel, Hélène Bourdeloie, Michel Cahen, Jean Carbonare, Christine Cazenave, Monique Chastanet, Chantal Chaussy, Jean-Pierre Chrétien, Catherine Coquio, Christian Coulon, Sharon Courtoux, Jean-Olivier David, Élisabeth Diaz-Batt, Michel Dulcire, Jean-François Dupaquier, Benoît Dupin, Annie Faure, François-Xavier Fauvelle, Dominique Franche, Mabel Franzone, Dominique Gentil, Anne Hugon, Marcel Kabanda, José Kagabo, Elsa Laguzzi, Paul Laguzzi, Émile Le Bris, Maurice Lemoine, Étienne Le Roy, Michel Levallois, Line Mac Kie, Gustave Massiah, Pasteur Jacques Maury, Jean-François Médard, Denise Mendez, Annie Moncade, Marie-France Palueau, Sandrine Perrot, Michel Pescay, Mireille Pierlas, Ester Praino, Patrick Quantin, Alain Ricard, Daniel Roussière, Denis Sautier, Élinore Shaffer, Sadek Sellam, Jeanne Servent, Francis Simonnet, Sophie Thonon, Comi Toulabor, François-Xavier Verschave, Jacqueline Viviès, Irving Wohlfarth, Julie Wornan, Jean-Michel Yung...

Nom : Adresse : Signature :

Comité Vérité sur le Rwanda, c/o Survie, 57 avenue du Maine, 75014-Paris. Fax (0)1 43 20 55 58.

À FLEUR DE PRESSE

FRANÇAFRIQUE

La Lettre du Continent, La Société Générale hérite du réseau angolais de Paribas, 18/02/1999 : « En se mariant avec Paribas, la Société Générale a trouvé un beau cadeau dans les activités "secrètes" de Paribas en Angola : 5 à 6 bateaux de pétrole à commercialiser, soit environ 200 millions de \$ par an. [...] Le nouveau patron sur l'Afrique est Alain Pfeiffer, un ancien responsable des services économiques de l'ambassade de France en... Angola. Paribas et l'Angola : une histoire qui reste à écrire ».

[Certainement pas une histoire de développement].

Afrique Express, Le double jeu français, 04/03/1999 : « Deux journaux sierra-léonais, *The Democrat* (gouvernemental) et *For di people* (indépendant) ont récemment accusé la France d'agir "par procuration dans la guerre contre la Sierra Leone".

"Les intérêts commerciaux et impérialistes français sont les véritables instigateurs cachés de l'attaque contre Freetown et des

guerres menées par les rebelles au Liberia et en Sierra Leone”, écrit *For di people*. [...] Pour *The Democrat* [...], “il est clair que la déstabilisation de la sous-région sert les intérêts français, et il ne fait pas de doute que nous en aurons un jour la preuve évidente”. [...]

Un responsable politique sierra-léonais a récemment estimé que “le Burkina Faso n’est pas assez riche pour supporter à lui tout seul l’insurrection en Sierra Leone. Et quand le RUF demande que Compaoré soit impliqué dans des pourparlers de paix, c’est un peu énorme ! La France apparaît clairement derrière” [...].

L’insistance du général Eyadema, le président togolais, à vouloir jouer les “médiateurs” dans les conflits sous-régionaux, outre que cela lui permet de faire “oublier” son élection contestée, peut paraître quelque peu suspecte, tant il est difficile d’imaginer que les initiatives diplomatiques du président Eyadema ne soient pas en phase avec les intérêts français ».

Notes d’information du réseau Voltaire, La DPSD, 01/03/1999 : « La Direction de la protection et de la sécurité de la Défense (DPSD) a été créée par décret le 20 novembre 1981. Elle remplace la Direction de la sécurité militaire. [...] Elle emploie environ 1 600 hommes, principalement recrutés parmi les sous-officiers et officiers de marine. Il s’agit du service le plus secret et le plus puissant de l’appareil d’État, puisqu’il dispose de pouvoirs d’investigation illimités.

Parmi ses attributions, la DPSD est maître des habilitations “Défense”, et à ce titre, peut mettre instantanément un terme aux carrières civiles et militaires liées à la Défense. Elle est également en charge du signalement des trafics d’armes et des recrutements de mercenaires ».

[S’agissant de ces trafics et recrutements, très répandus en Françafrique, de deux choses l’une : soit la DPSD ne voit rien, utilisant bien mal (ou à autre chose) ses « pouvoirs d’investigation illimités » ; soit elle signale, mais le pouvoir exécutif, cautionnant ces pratiques, ne veut rien voir.

Parmi les professionnels vulnérables à un retrait instantané de l’habilitation “Défense”, il y a les journalistes spécialisés dans la “chose” militaire. Ce qui relativise leur liberté d’expression.

On est assez inquiet d’apprendre, du Réseau Voltaire, les noms de deux anciens (?) officiers de cette « sécurité militaire » fort peu connue et contrôlée : le bras droit de Jean-Marie Le Pen, Bruno Gollnisch, qui fut secrétaire général des Centres d’études et de recherches de la Défense ; et Bernard Courcelle (BC), fondateur de la milice du Front national, le... DPS (Département protection sécurité).

Cet ancien officier de la “coloniale” (au 6^{ème} RPIMa) fut de 1990 à 1993 le responsable de la sécurité du musée d’Orsay, où travaillait la compagne de François Mitterrand, Anne Pingeot.

En 1983, il a travaillé pour le Groupe 11, la “société de sécurité” fondée par son frère Nicolas - mêlée, en 1996, au recrutement de mercenaires français d’extrême-droite pour Mobutu. En visite à Paris fin février, le ministre de l’Intérieur de Sassou Nguesso s’est vu proposer les services de ce même Groupe 11 (*La Lettre du Continent*, 04/03/1999).

BC a été aussi mêlé aux affaires comoriennes. Sa sœur aurait travaillé à l’hôtel Galawa Sun (voir *Salves*) et son beau-frère pour la Garde présidentielle montée par Bob Denard. En Tchétchénie, selon un témoin, BC a déclaré au général Doudaïev : « Nous avons tout : l’“expertise”, des amis pilotes prêts à se dévouer pour votre cause moyennant des prix modiques. Et, en Croatie, on trouve des armes pour trois fois rien ».

De quoi Bernard Courcelle était-il officiellement chargé à la DPSD ? « De la surveillance des trafics d’armes et des mercenaires »... Et officieusement ? De créer Front sans Frontières ?

Un rapport parlementaire, rédigé par le député socialiste Bernard Grasset, s’inquiète des « tentations extrémistes » au sein de l’armée et dénonce le « risque de voir un esprit malsain s’emparer » des lycées militaires et des classes préparatoires aux écoles d’officiers. Le rapport est pris très au sérieux au ministère de la Défense (*L’Événement*, 04/03/1999)

Le Canard enchaîné, Le feuilleton Elf-Joncour-Dumas peut encore réserver des surprises, 10/03/1999 : « Avec inquiétude ou gourmandise, c’est selon, l’Élysée et Matignon guettent l’arrivée chez les juges parisiennes d’une liste de 300 comptes suisses numérotés et des quelque 100 bénéficiaires des largesses d’Elf qui y ont émarginé.

À l’Élysée, on espère que des lieutenants de Pasqua et des mitterrandiens en prendront ainsi pour leur grade. À Matignon, on se rassure en pensant que des proches de Juppé et des amis africains de Chirac vont aussi être mouillés ».

DE LAGOS A KINSHASA

Le Nouvel Observateur, Nigeria : la révolte des sans-pétrole, 11/03/1999 (Laurent BIJARD) : « Pour les généraux nordistes qui se sont succédé au pouvoir [...], les populations du delta sont toujours apparues comme des trouble-fête du business, et même comme des “terroristes” à éliminer. [...] Sur cette fabuleuse éponge à pétrole que représentent les 20 000 kilomètres carrés du delta du Niger, la révolte gronde. La région donne au Nigeria 80 % de son PNB et 95 % de ses recettes d’exportation. Mais les ethnies qui peuplent le delta ne supportent plus de vivre dans une misère absolue, sans eau potable, sans électricité, et réclament leur part du gâteau pétrolier. [...] La pollution fait d’effrayants ravages parmi la population. Le vaste réseau de pipelines installé il y a vingt ans se fissure. La multiplication des torchères, des stations de pompage, mais aussi des mouvements de tankers met en péril les zones fermières et les eaux traditionnelles de pêche. [...]

Après avoir déclaré certaines compagnies pétrolières “indésirables” dans le delta, les combattants ijaw sont passés à la guérilla. [...] Dans les états-majors des compagnies, l’heure est à la réflexion [...]. C’est que le temps presse. [...] La production a baissé de 400 000 barils par jour. [...] Le matériel de forage - souvent loué à prix d’or - est abandonné dans les marais. Enfin, l’exploitation nouvelle du gaz liquéfié exige un minimum de sécurité. Elf se voit ainsi forcée de négocier avec l’ethnie Egi son énorme projet d’Obite ».

[On comprend après cela les réticences des populations du Sud tchadien concernées par le projet pétrolier de Doba. Le projet gazier d’Elf à Obite est très bénéfique pour l’environnement (il évite de brûler les gaz à la torchère). Mais qu’Elf apprenne à négocier avec les populations locales, voilà qui est encore plus bénéfique].

Le Monde, M. Kabila forme un nouveau gouvernement en République démocratique du Congo, 16/03/1999 (Frédéric FRITSCHER) : « Les partisans les plus fidèles du chef de l’État se plaignent du “manque de lisibilité de la politique” menée par M. Kabila et de “l’incohérence des décisions” prises à grand renfort de décrets-lois, qui “nuisent à la crédibilité du régime”. [...]

Au sein même des cabinets ministériels et des organismes publics, des conseillers et des hauts fonctionnaires expérimentés peinent à

faire fonctionner la machine Congo. Ils commencent à parler, à faire connaître leur mécontentement, ils ont joué le jeu jusqu'à présent, avec honnêteté. Mais ils aspirent tous maintenant à un changement rapide et radical. Et ils sont unanimes : aucun d'entre eux n'imagine l'avenir du pays avec Laurent-Désiré Kabila ».

Info-Congo/Kinshasa (Montréal), *Conférence de Montréal pour la paix en RDC*, 28/02/1999 : « Les 29 et 30 janvier s'est tenue à Montréal une *Conférence pour la paix durable et le développement démocratique en République démocratique du Congo* [...]. Une centaine de personnes ont pris part aux travaux : des représentants de la société civile congolaise, de plusieurs partis et organisations politiques congolais, des Églises (dont Mgr Monsengwo), ainsi que des observateurs représentant le gouvernement et des ONG canadiens, et des personnalités indépendantes.

L'aspect le plus frappant de cette conférence a sans doute été la prise de conscience du fait que la plupart des forces de la RDC étaient parvenues à un consensus, qui s'est exprimé par les recommandations suivantes :

Inclusion à la table de négociation des forces démocratiques *non armées* et de la société civile, incluant le gouvernement et le RCD [la rébellion].

Libération des prisonniers politiques et d'opinion et libéralisation non restrictive des activités des partis politiques.

Convocation sous les auspices internationaux d'un Forum de dialogue interne ou Table ronde.

Fin rapide de la guerre.

Déploiement d'une force internationale d'interposition et de maintien de la paix et mise en place d'une mission internationale d'observation pour superviser le retrait des troupes étrangères et accompagner le processus de mise en place d'une armée nationale et des institutions démocratiques.

Utilisation d'un cadre juridique appelé Constitution transitoire.

Établissement par le Forum d'une commission constitutionnelle chargée d'adapter le projet de constitution de la CNS [Conférence nationale souveraine, réunie en 1990].

Implication de la population dans le processus de recherche de la paix et de la relance du processus de développement démocratique à travers les états généraux au niveau des communes.

Il faut ajouter que les participants ont unanimement refusé la partition du pays, exigé la démobilisation des enfants-soldats et proclamé illégale et illégitime la prise de pouvoir par la force et les armes ».

[Ce "consensus" traduit un mouvement de fond de la société congolaise. L'avoir ignoré est sans doute la cause principale de l'échec de Kabila].

LIRE

Djillali HADJADJ, *Corruption et démocratie en Algérie*, La Dispute, 1999, 305 p.

Il s'agit à notre connaissance du premier vrai travail sur un sujet à haut risque : la corruption en Algérie. Car l'autre volet du titre, la « démocratie », reste proscrit - même si, pour l'auteur, c'est la seule issue. Si une bonne partie des élites et des cadres intermédiaires ont adhéré au "self-service public", privant de nourriture et de soins leurs compatriotes, d'autres (journalistes, magistrats, fonctionnaires) continuent de résister. Parfois au prix de leur vie. La population aussi, à sa manière. Elle s'était reconnue dans le combat, avorté, du président Boudiaf - assassiné pour s'être attaqué au "syndicat du crime".

Cette première exploration - par un médecin-journaliste, ancien d'*El Watan* - est donc irremplaçable. D'autant qu'elle se double d'une mise en perspective historique. Les aperçus sur les mafias de la santé et de l'agroalimentaire sont saisissants.

L'Algérie paie ses médicaments (près de 3 milliards de FF par an) jusqu'à vingt à cent fois plus cher que ce que pourrait lui proposer l'Unicef. La différence est partagée entre les réseaux importateurs, formés de proches parents des généraux, et par les groupes pharmaceutiques ainsi introduits. À commencer par Sanofi (filiale d'Elf) et Mérieux. Avec plus d'un milliard de FF engloutis dans une usine-fantôme, la production locale est soigneusement sabotée, et ses adeptes menacés, voire assassinés. « *L'Algérie est le seul pays au monde qui ne négocie pas le prix des produits pharmaceutiques à l'importation* ». Les textes réglementaires à ce sujet relèvent de l'« *anthologie mafieuse* ».

Même "régime" dans l'importation des denrées alimentaires - parfois avariées. Une pharmacienne qui avait décelé des streptocoques fécaux dans du lait infantile a été écartée du laboratoire de contrôle. La production algérienne de concentré de tomate est découragée. Les circuits d'approvisionnement en semoule ou en pâtes sont verrouillés. En ce paradis des bonnes "affaires", la Françafrique reste en pole position, grâce au lubrifiant de "l'aide au développement". Mais les Américains ne sont pas loin, ni même les mafias russe et italienne.

Beaucoup, en Europe, manifestent une sollicitude sincère envers l'Algérie. Ils devraient lire ce livre, puis participer à une tâche prioritaire : la dénonciation des liens de complicité avec les saigneurs de ce pays. Qui, bien évidemment, tiennent sous haute surveillance le scrutin présidentiel du 15 avril.

Conscience et résistance, *Népotisme et potentiels de désordre en Mauritanie. De l'architecture de la spoliation aux espaces de violence*, Nouakchott-Paris-Bruxelles, 02/1999, 16 p.

Ce groupe d'opposants mauritaniens (« *cellule de liaison et de prospective pour une transition radicale* ») produit là un document époustoufflant de précision sur la dictature prédatrice du colonel Ould Tayah - ses réseaux claniques de répression et de pillage. Tout l'organigramme du pouvoir réel est fourni. Est exposé le rôle des membres de la famille du Président, et de puissants personnages tels que les hommes d'affaires Mohamed Abdallahi Ould Abdallahi (« *la Mauritanie, c'est moi !* ») et Abdallahi Ould Noueigued. Sont démontés les rouages de la corruption dans la pêche, les transports, les banques, les assurances, l'importation. Sont situés les trafics d'armes, de devises. La mise en coupe est quasi totale, l'appareil de répression impitoyable.

Ce qui n'empêche pas l'aide publique française par habitant d'être l'une des plus importantes en Afrique ; ni les tortionnaires du régime de faire de fréquents séjours en France.

Au fil des notes, d'ailleurs, défilent les relations du clan à Paris : Jean-Christophe Mitterrand, Charles Pasqua, Vivendi, Bolloré, l'AFD (Agence française de développement), ...

Jean-Pierre MAKOUTA-MBOUKOU, *La destruction de Brazzaville ou la démocratie guillotinée*, L'Harmattan, 1999, 177 p.

Écrit avant les massacres de décembre 1998, le livre de cet universitaire congolais dresse le portrait de Denis Sassou-Nguesso en tyran ambitieux et sanguinaire, qui “reconquiert” son pays en le détruisant. C’était néanmoins le favori de Chirac et de la Françafrique : ils ont ainsi donné une nouvelle représentation de l’affection qu’ils portent au continent noir. L’auteur n’est guère plus indulgent pour Pascal Lissouba, le Président élu qui dilapida la démocratie. Mais il idéalise trop Bernard Kolelas (ex-maire de Brazzaville et bref Premier ministre), ce qui affaiblit son propos. Lequel manque parfois de précision. Mais il est très difficile de faire l’histoire immédiate d’un pays terrorisé.

Agir ici et Survie publient chez l’Harmattan
de larges extraits du *Dossier noir* n° 12, sous le titre

Trafics, barbouzes et compagnies Aventures militaires françaises en Afrique

- Le “cas” Barril
- Services secrets
- “Privés” et mercenaires
- Trafics d’armes via la France
- Une présence militaire imposée
- Indésirable Cour pénale internationale

124 p. Disponible à *Survie* (60 F, port inclus).

SURVIE, 57 AVENUE DU MAINE, 75014-PARIS - TEL.: (0)1 43 27 03 25 ; FAX: (0)1 43 20 55 58 - IMPRIME PAR NOS SOINS - COMMISSION PARITAIRE N° 76019 DEPOT
LEGAL : AVRIL 1999 - ISSN 1155-1666 - DIRECTEUR DE LA PUBLICATION : FRANÇOIS-XAVIER VERSCHAVE - ABONNEMENT : 95 F (ÉTRANGER : 120 F)